

CITÉ DE DORVAL

PROMULGATION

AVIS PUBLIC est donné à tous les intéressés que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal le 17 mars 2025 :

RCM-106 : Règlement sur la gestion des matières résiduelles

RCM-71.2 : Règlement modifiant de nouveau le règlement RCM-71-2019 relatif au traitement des élus municipaux afin de majorer le plafond d'indexation

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements sur le site Internet de la Cité au www.ville.dorval.qc.ca ou à la Direction des affaires juridiques et du Greffe au 60, avenue Martin, Dorval, durant les heures de bureau.

Donné à Dorval, Québec, ce 20 mars 2025.

(signé) Louiza Sadoun
Greffière adjointe